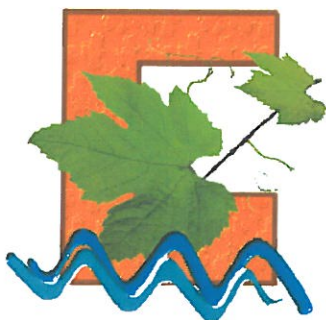




MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE
BORDEAUX

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE



COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE

BP 70015
33490 Saint Macaire

secrétariat

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

ce.0332934k@ac-bordeaux.fr

Président :
Mme La Principale

Secrétaire de séance :
Madame GENTELET
Enseignant

Transmis-le :

28/03/2014

Affiché le :

31/03/2014

Procès Verbal

De la séance du Conseil d'Administration
Du 11 Février 2014

À Pian sur Garonne en salle 3

Séance n° : 2

Nombre de membres présents : 15, à 17h30

Quorum : 13

Membres présents:

Mme GAÜZERE, Mme GUNSET, M.PROVOST, M.HILAIRE, Mme BARRERE, M;AIROLDI, Mme FOURCADE, M.LABROUSSE, M.COURBIN. Mme GENTELET, Mme ROUILLON, Mme MARCHAND, M.M'BOMO, Mme GERBEAU, Mme BOURCET, Mme RICHARD.

Invités présents :

Mme COLCOMBET, Mme ALLANT.

Membres excusés : Mme DELONG, Mme LALLIER, Mme LALANNE

Ordre du jour :

Conseils

Approbation du PV du CA du 21 novembre 2013

Affaires financières

Tarifs objets confectionnés

Dons

Tarif définitif du séjour au ski 2014

DBM pour vote

Échéancier des prélèvements

Personnels

Avenant à la convention de mutualisation des contrats aidés

Postes budgétaires

Préparation de la rentrée 2014

Vie scolaire, scolarité, stages

Suppression de la note de vie scolaire

Convention Batri box

Pédagogie

Accompagnement éducatif : signature de conventions (Judo + tennis)

Signature de la convention « Billet Courant livre »

Destruction ouvrages CDI

E-sidoc

Calendrier des examens

Questions diverses

N° et nature des questions traitées		Nombre de feuillets
I	Conseils	1
II	Affaires financières	2
III	Personnels	1
IV	Bâtiments	
V	Carte scolaire	
VI	Postes budgétaires	1
VII	Vie scolaire, scolarité, stages	1
VIII	Pédagogie	1
IX	Questions diverses	
		7

Le Président

Le secrétaire

Le destinataire

OBJET : I / Conseils

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Éducation
de la Gironde

Approbation du procès Verbal du Conseil d'Administration
précédent :

VOTE : 15

Nombre de votants :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de Mme BARRERE à 17h40

OBJET : II / Affaires Financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

II1 Tarifs objets confectionnés

Production de photographies par les élèves avec une mise en vente de ces photographies. Le service juridique du Rectorat est interrogé.

Dans l'attente d'une réponse : vote d'un tarif

Montant : coût de la matière d'œuvre

N'exclut pas un don de la galerie si des œuvres sont vendues.

M.Courbin soulève le problème que, si l'objet est vendu, l'élève perdra son droit de propriété sur son œuvre. Il propose donc de ne pas vendre l'objet à la galerie et d'augmenter le don de la galerie envers le collège. Le coût de revient pour la galerie sera le même mais l'élève reste propriétaire de son œuvre.

VOTE : remis à un CA ultérieur

II2 Dons

Don des parents d'élèves au profit des séjours au ski et en Grande-Bretagne :

134,79 € au profit du ski

134,80 € au profit de la Grande-Bretagne

Don du Foyer socio-éducatif

2695,60 au profit du séjour au ski

VOTE :

Nombre de votants : **16**

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

II3 Tarif définitif du séjour au ski

Le tarif définitif du séjour au ski est de 250 euros par élève après avoir enlevé les actions et les dons.

VOTE :

Nombre de votants : **16**

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

II4 DBM pour vote

Notification tardive d'un complément de LOLF de 300€ en décembre 2013. Proposition d'ouverture sur le socle¹ pour deux actions : courant livre et escale du livre.

VOTE :

Nombre de votants : **16**

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

OBJET : II / Affaires Financières

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

II5 Échéancier des prélèvements automatiques

Bascule des prélèvements automatiques en mode SEPA en 2014

Modification de la date du prélèvement de janvier pour des raisons techniques. Proposition d'un nouvel échéancier plus favorable aux familles.

Trimestre janvier-mars 2014

10 février 60€

7 mars 50€

7 avril solde

Trimestre avril-juillet 2014

6 mai 60€

6 juin 50€

4 juillet solde

Délibération

Acceptez-vous le nouvel échéancier janvier-juillet 2014 ?

VOTE :

Nombre de votants : **16**

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

OBJET : III / Personnels

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

Avenant à la convention de mutualisation des contrats aidés

Vu le code de l'Education et notamment son article L.421.10

- Vu le décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié.

- Vu la loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005.

- Vu les délibérations du conseil d'administration du Lycée Montesquieu en date du 23 juin 2005 et 22 juin 2006 portant création d'un groupement de service,

Vu les délibérations des conseils d'administration en date du 24 septembre 2013 et du 9 janvier 2014,

Il est convenu les dispositions suivantes :

L'extension de la convention au domaine de la formation :

Dans le cadre du pilotage académique de la formation à l'insertion professionnelle des agents en contrats aidés financés par l'Etat, la convention de mutualisation de la gestion des paies des contrats aidés **est étendue**, au domaine de la formation de ces agents et des frais afférents, **pour les actions de formation d'insertion professionnelle**.

L'organisation des nouvelles compétences du groupement de services :

Le groupement de services assure la gestion administrative et la prise en charge financière des actions de formation d'insertion professionnelle.

Il fait appel au Greta de Bordeaux du Lycée Camille Jullian afin d'organiser matériellement le déroulement des actions de formation (convocations, états de présence, contenu des référentiels). Une convention de prestation formalisée est établie avec le Greta de Bordeaux.

Le groupement de services du Lycée Montesquieu et le Greta informent les établissements employeurs du déroulement matériel des actions de formation, à charge pour ces derniers de prendre toute disposition utile à la mise en place des actions de formation de leurs agents

(Modification d'horaires de travail et fourniture des documents nécessaires)

Le coût et le financement des actions de formation :

Le coût des actions de formation (prestations de formation, frais de déplacement ou autres frais) est gagé par le versement au Lycée Montesquieu, d'une dotation équivalente du Rectorat de Bordeaux.

Délibération :

Autorisez-vous la chef d'établissement à signer l'avenant n°1 à la convention de mutualisation des contrats aidés ?

VOTE :

Nombre de votants : **16**

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

OBJET : VI / Postes Budgétaires

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

Préparation de la rentrée 2014
Rappel des prévisions de la DSDEN pour la rentrée 2013 : 454 élèves
Nombre d'élèves réellement accueillis : 476
Les seuils de financement :
28 élèves en 6ème 30 élèves en 5ème, 4ème et 3ème

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2014 : 508 élèves
135 en 6ème pour un plafond de 140 soit 5 divisions
120 en 5ème pour un plafond à 120 soit 4 divisions
128 en 4ème pour un plafond à 150 soit 5 divisions
125 en 3ème pour un plafond à 150 soit 5 divisions

La répartition présentée est donc susceptible d'être remaniée d'ici la rentrée 2014 du fait du nombre d'élèves attendus en 5ème : le dépassement du plafond créera automatiquement une division supplémentaire et augmentera donc notre dotation globale horaire (DGH).

Préparation de la rentrée 2014

La dotation

La DGH, notifiée par la DSDEN est pour 2014-2015 de **555 heures postes (HP) 28 heures supplémentaires année (HSA)**
Pour mémoire elle était en 2013-2014 de **533.9 Heures postes 44.1 heures supplémentaires année**
Dont **6 heures** accordées par le DASEN eu égard aux difficultés sociales et scolaires de la majorité de nos élèves.

La répartition des heures (cf document « projet de dotation globale horaire »)

Les horaires par niveau (cf. documents « horaires et cycles »). Les heures d'allemand seront maintenues à hauteur de 3h (2h selon les textes) en 6° et 5°.

Arrivée de M.BEDON à 18h30
Départ de M.AIROLDI à 18h38
Départ de M.M'BOMO à 19h05.
Départ de M.HILAIRE à 19h24.

VOTE :

Nombre de votants : **14**

Pour : 10 Contre : Abstention : 4

OBJET : VII / Vie scolaire, scolarité, stages

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

Suppression de la note de vie scolaire

Conformément au décret n°2014-29 du 14 janvier 2014 (cf. document) la suppression de la note de vie scolaire doit intervenir pour l'ensemble des classes du collège et sa mise en œuvre prend effet à compter de la date de parution du décret cité plus haut.

La note disparaît mais la rubrique perdure jusqu'à la fin de l'année scolaire, elle disparaîtra totalement à la rentrée 2014.

Convention Batribox

Dans le cadre des actions « Agenda 21 » il a été décidé d'organiser une collecte des piles et batteries usagées en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC.

VOTE :

Nombre de votants : **14**

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

OBJET : VIII / Pédagogie

Réservé à l'inspecteur
d'Académie
Directeur des services
Départementaux de l'Education
de la Gironde

Accompagnement éducatif : signature de conventions (Judo + tennis)

VOTE :

Nombre de votants : **14**

Pour : 14 Contre : Abstention : 0

Signature de la convention « Billet Courant livre »

VOTE :

Nombre de votants : **14**

Pour : 14 Contre : Abstention : 0

Destruction ouvrages CDI

M. Bedon poursuit son désherbage et propose de détruire les documents repérés comme usagés ou obsolètes

E-sidoc

Le collège dispose désormais du portail documentaire Esidoc (service proposé par le Centre de Documentation Pédagogique de Poitiers avec l'abonnement à BCDI). Ce portail comporte de nombreux liens vers des sites Internet selon les thèmes indiqués par les rubriques (en rapport avec les programmes du collège), et permet de consulter la base documentaire du CDI à partir d'une adresse internet : <http://0332934K.esidoc.fr> . Ce portail permet la création de comptes personnels destinés aux élèves pour effectuer des réservations en ligne, sauvegarder des paniers de recherche, saisir des avis de lecteurs. Cependant la création de ces comptes personnels requiert préalablement une déclaration auprès de la CNIL et son avis favorable (obtenu au mois d'octobre de cette année), puis une information aux membres du C.A. qui est l'objet du présent propos.

Calendrier des examens arrêté en conseil pédagogique

Brevet blanc : 11-12 mars (pas de suppression de cours pour les 6ème, 5ème et 4ème sauf ponctuellement pour libérer des enseignants mobilisés pour la surveillance).

Brevet blanc histoire des arts : 09 avril, rattrapage le 14 avril. Banalisation des cours pour les autres niveaux.

Epreuve ponctuelle HIDA le 02 mai. Pas de cours pour les autres niveaux

Epreuves ponctuelles DNB 2014 les 26-27 juin. Collège centre d'examens, pas de cours

Fin de séance à 19h59.